

L'avifaune de la Grande Brière

par Pierre CONSTANT *

Si beaucoup de régions ont alimenté une chronique ornithologique abondante, il n'en est pas de même de la Grande Brière qui n'a fourni aucun travail d'ensemble. Seules des observations fragmentaires, réparties dans des notes plus générales sur l'avifaune des pays de Loire et de la région nantaise, amènent quelques précisions sur les oiseaux de ce grand marécage. Il s'agit en particulier des travaux de BLANDIN (1864), MAGAUD D'AUBUSSON (1911), BOQUIEN (1948), DOUAUD (1948-1954) et KOWALSKY (1971). Ces auteurs présentent l'avifaune de ce grand marécage sous forme de fragments, au-delà d'une phrase, d'une réflexion ou d'une note.

Pourtant, la Grande Brière, dont la superficie avoisine les 25.000 hectares si l'on considère les zones humides qui l'entourent, est le deuxième marécage français après la Camargue. Situé en outre le long de la grande voie de migration de l'ouest européen et dans l'une des plus importantes zones d'hivernage d'Anatidés et de Limicoles du littoral atlantique français (golfe du Morbihan, estuaire de la Vilaine, estuaire de la Loire), la Brière possède potentiellement des atouts majeurs pour entretenir une avifaune riche et variée.

Nous présenterons successivement et succinctement l'avifaune reproductrice de la Grande Brière, le rôle du marais en tant que zone d'hivernage et l'évolution de l'avifaune en liaison avec l'évolution du milieu. Nous ne reviendrons pas sur la description botanique, objet d'un précédent article (DUPONT).

L'AVIFAUNE REPRODUCTRICE

Pour rester dans le cadre d'une présentation rapide de l'avifaune, nous ne donnerons pas d'indications circonstanciées sur les dates et les conditions d'observation des espèces nicheuses, ni d'indications sur les densités de passereaux nicheurs qui feront l'objet d'articles ultérieurs.

La caractéristique essentielle de la Brière réside dans le fait que la phragmitaie dense (formation serrée de roseaux, appelée aussi roselière) occupe maintenant une grande partie des surfaces. Les prairies ne subsistent encore qu'à l'Ouest et au Sud (Saint-André-des-Eaux, région de Trignac surtout). Les plans d'eau, sur-

* Station Biologique, 35 - Paimpont.

tout constitués de piardes, se réduisent d'année en année ; ils sont, dans la plupart des cas, entourés d'une végétation dense : massettes (*Typha*) et roseaux (*Phragmites*).

La phragmitaie dense, située non loin de l'eau, abrite à la saison de reproduction une avifaune d'assez importante diversité : Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*), Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), Locustelle luscinoïde (*Locustella luscinioides*), Locustelle tachetée (*Locustella naevia*), Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), Bouscarle de cetti (*Cettia cetti*), et même occasionnellement Gorge bleue (*Luscinia svecica*). C'est dans ce milieu que se reproduit, depuis 1966, la Mésange à moustaches (*Panurus biarmicus*). Notons pour cette espèce une augmentation importante du nombre de reproducteurs au cours du printemps 1971. Le Butor blongios (*Ixobrychus minutus*) se reproduit également au niveau de la phragmitaie dense.

Au niveau de la strate inférieure, en bordure de l'eau, les rallidés sont nombreux : Poule d'eau (*Gallinula chloropus*), Râle d'eau (*Rallus aquaticus*), Marouette ponctuée (*Porzana porzana*), Marouette de baillon (*Porzana pusilla*). La Foulque (*Fulica atra*) et le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) y établissent leur nid. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'eau, l'occupation de la phragmitaie devient beaucoup plus pauvre tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Les sylviidés aquatiques se font sporadiques et les rallidés disparaissent. Seules, quelques espèces colonisent cette zone, notamment le Héron pourpré (*Ardea purpurea*) qui établit son nid sur des roseaux rabattus, le Héron cendré (*Ardea cinerea*) qui s'installe en colonies çà et là pour peu que de petits



Nid et poussin de Foulque

(Photo Y. Plusquellec)

bosquets de saules se développent. C'est au cœur de la phragmitaie que l'on trouve le nid du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*).

La phragmitaie dense est fréquemment percée de plans d'eau peu profonds appelés en terme briéron « piardes ». Ces piardes peuvent s'assécher au cours des étés très secs. La végétation aquatique y est dense. Parmi les espèces aviennes qui s'y reproduisent, nous remarquons particulièrement le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) et le Grèbe castagneux (*Podiceps ruficollis*) qui construisent leur nid en bordure ou dans la phragmitaie baignant dans l'eau, ainsi que sporadiquement le Fuligule milouin (*Aythya ferina*).



Le nid de Grèbe castagneux construit dans la phragmitaie baignant dans l'eau
(Photo M. Jonin)

Nous pouvons également rencontrer la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) relativement rare et occasionnelle, la Guifette noire (*Chlidonias niger*) abondante, ainsi que la Guifette moustac (*Chlidonias hybrida*) beaucoup plus cantonnée. Outre ces espèces, nous retrouvons toute l'avifaune décrite précédemment.

A côté des piardes et de la phragmitaie, les buttes pâturées ne représentent plus qu'une très petite partie de la Brière. Pourtant ces prairies humides constituent l'un des éléments les plus intéressants de ce marécage.

Actuellement les buttes peuvent se présenter sous deux aspects :

— soit celui d'une zone peu pâturée où les touradons de *Carex* sont très nombreux. Si ces touradons ne sont pas trop éloignés de l'eau, le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), le Canard souchet (*Anas clypeata*) et la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) établissent fréquemment leur nid. C'est là que se rencontre également le Busard cendré (*Circus pygargus*).



Mouette rieuse nichant sur une hutte de Rat musqué



Jeunes Busards cendrés au nid

(Photos M. Jonin)

— soit celui d'une zone pâturée dans laquelle se reproduisent notamment le Chevalier gambette (*Tringa totanus*), la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*) et la Bergeronnette grise (*Motacilla alba*).

Sur les endroits les plus élevés des prairies (c'est-à-dire les plus secs) l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) est commune, de même que le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*). Si la végétation se développe, il est alors possible de rencontrer le Traquet pâtre (*Saxicola torquata*) ainsi que le Traquet tarier (*Saxicola rubetra*). C'est dans ce milieu que plusieurs cas de nidification du Râle des Genêts (*Crex crex*) ont été constatés.

Trente-neuf espèces, régulièrement nicheuses, ont été observées en Grande Brière. De par les milieux extrêmement différents qu'exige leur reproduction, ce marais constitue donc au printemps un milieu original qu'il est urgent de sauvegarder.

L'AVIFAUNE HIVERNANTE

La Grande Brière joue un rôle extrêmement important comme zone étape et zone d'hivernage pour les oiseaux d'eau.

En période de migration, de très nombreux limicoles fréquentent le marécage, Barge noire (*Limosa limosa*), Chevaliers gambette (*Tringa totanus*), cul blanc (*T. ochropus*), aboyeur (*T. nebularia*), sylvain (*T. glareola*), combattant (*Philomachus pugnax*), Courlis cendré (*Numenius arquata*), et corlieu (*N. phaeopus*) (nommé Livergin), sans oublier les Bécassines des marais et bécassines sourdes (*Limnocryptes minimus*) qui hivernent parfois en grand nombre, si les conditions météorologiques le permettent. De nombreux passereaux et en particulier les mésanges bleues (*Parus caeruleus*) et nonnettes (*P. palustris*) trouvent au niveau de la phragmitaie leur nourriture hivernale. Les buttes sont très fréquentées par les Chardonnerets (*Carduelis carduelis*), Pinsons (*Fringilla coelebs*), linottes mélodieuses (*Acanthis cannabina*), tandis que les prairies sont exploitées par les Etourneaux (*Sturnus vulgaris*), grives musiciennes (*Turdus philomelos*) et mauvis (*T. iliacus*). Mais, en période hivernale, le véritable rôle de la Brière se place au niveau des Anatidés. La Grande Brière est en effet située au cœur de la plus importante zone d'hivernage de canards du littoral atlantique français, à proximité des estuaires de la Loire et de la Vilaine, non loin du golfe du Morbihan. Le rôle trophique de ce marécage est particulièrement important.

Durant la journée, la plupart des canards sont remisés dans les secteurs précités. Toutefois, chaque espèce présente habituellement une zone préférentielle : Colvert, Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) et Souchet (*A. clypeata*) dans l'estuaire de la Loire, Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) et Milouin, Canard pilet (*A. acuta*), occasionnellement Sarcelles d'hiver dans l'estuaire de la Vilaine, Canard siffleur (*A. penelope*), Colvert et Pilet dans le golfe du Morbihan.

Chaque soir, à la tombée de la nuit, les canards quittent ces remisés à la recherche d'une zone de gagnage nocturne ; une partie d'entre eux viennent se nourrir en Brière (MAHÉO-CONSTANT, 1971) en empruntant des voies bien définies. Ils se posent alors sur les piardes qui constituent d'excellentes zones de gagnage. Au petit



Couple de Fuligules morillons

(Photo M. Jonin)

matin, et même avant le lever du jour, la plupart de ces canards rejoignent leurs zones de stationnement diurne. Ces mouvements sont bien connus des chasseurs briérons qui attendent soir et matin les Anatidés « à la passée » ou « à la volée ».

EVOLUTION DE L'AVIFAUNE

Depuis plusieurs décennies, la physionomie de la Grande Brière s'est considérablement modifiée. Cette transformation est étroitement liée aux modifications du genre de vie des Briérons eux-mêmes. Autrefois, le Briéron vivait en grande partie de son marais. L'élevage y était prospère et chaque foyer possédait une sinon plusieurs vaches qui pâturaient dans le marais dès la belle saison. La coupe du roseau lui fournissait le chaume. La tourbe lui servait de combustible et la vase était ramassée, séchée et tamisée pour constituer un engrais (le noir). La pêche et la chasse, ainsi que l'élevage des oies et des canards, lui procuraient un complément non négligeable.

Peu de choses subsistent de ce passé : l'élevage est presque abandonné, de même que l'extraction de la tourbe ou le ramassage du noir. La chasse et la pêche constituent pour le Briéron une détente après ses journées d'usine (il n'existe plus un pêcheur professionnel).

Tous ces facteurs ont contribué à une modification profonde dans l'équilibre du marais. La phragmitaie envahit progressivement, les piardes se réduisent, les canaux se comblent ; seules les buttes pâturées gardent encore un aspect de prairies humides.

Parallèlement, la pression de chasse s'est accrue et il n'est pas rare de trouver sur le pourtour des piardes (pourtant de super-

ficies réduites) plusieurs huttes de chasse situées à quelques dizaines de mètres les unes des autres. Dans ces conditions, les canards ne trouvent plus la sécurité minimum qui leur est nécessaire sur leurs zones de gagnage. Par ailleurs, la passée du soir, qui correspond à l'arrivée des canards en Brière, se prolonge souvent jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. Pourchassés et dérangés avant même qu'ils aient pu se poser et se nourrir, ils vont chercher leur nourriture ailleurs et désertent ainsi progressivement le marais.

Parallèlement, la réduction des prairies humides entraîne une forte réduction des limicoles nicheurs : le Chevalier gambette ne se reproduit plus qu'en nombre réduit ; la Barge à queue noire a disparu de même que le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), et que le Chevalier combattant. Les canards nicheurs eux-mêmes sont en diminution constante.

LA SAUVEGARDE

Face à cette détérioration progressive, l'avenir de la Grande Brière semble bien sombre si des mesures de première urgence ne sont pas prises et appliquées.

En premier lieu, il semble aberrant qu'un Parc Régional Naturel ne dispose pas d'une vaste réserve de même appellation. Cette réserve aménagée avec ses piardes, ses plans d'eau, ses prairies humides mais aussi avec ses phragmitaies, pourrait servir de base d'expérience pour un aménagement ultérieur de la Brière.

En second lieu, il semble que l'avenir ornithologique de la Brière soit lié à la réduction des roseaux et au réaménagement des piardes et des prairies humides. Dans ces conditions, les Limicoles pourront revenir nombreux tant pour nicher que pour hiverner. Il en est de même des Anatidés qui, en période d'hivernage, viennent fréquemment au gagnage sur les prairies humides, lieux qu'ils utilisent également à la période de la reproduction.

D'autre part, la réduction des surfaces occupées par les roseaux, n'entraînera pas une diminution sensible de l'avifaune liée à ce milieu : des relevés quantitatifs nous ont montré que seules les parties proches de l'eau sont réellement colonisées.

En troisième lieu et pour se pencher plus particulièrement sur le problème des Anatidés, il semble qu'il sera nécessaire d'interdire purement et simplement la passée du soir qui empêche les canards hivernant dans la région de stationner sur les zones de gagnage pendant la nuit. Quant à la reproduction des canards sédentaires, les efforts seront toujours compromis si la date d'ouverture, autour du 14 juillet, n'est pas reportée d'un mois au moins. Selon les années, à la mi-juillet, de nombreux halbrans ne volent pas, d'autres sont en mue et incapables de voler. Dans les deux cas, ils sont une proie facile pour les chiens. Il suffit alors de deux ou trois chasseurs peu scrupuleux pour réduire à néant toute la reproduction d'une population dans un secteur donné.

En guise de conclusion, souhaitons que les autorités compétentes et responsables prennent conscience de l'étouffement progressif de la Grande Brière et des mesures qui s'imposent pour la sauvegarder.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDOIN-BODIN J. (1962) - Marécages, tourbières et zones humides de Loire-Atlantique. *Penn ar Bed*, n° 31 : 261-270.
- BLANDIN J. (1864) - Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Loire-Inférieure. Mellinet, imprimeur, Nantes.
- BOQUIEN (1948) - Notes ornithologiques sur l'île Dumet, les marais salants du Croisic et la Grande Brière. *Alauda*, XVI : 205-212.
- CONSTANT P. (1970) - Introduction à l'Ecologie des oiseaux de la Grande Brière. *Nos oiseaux*, XXX, n° 331 : 241-251.
- DOUAUD P.-J. (1948-1954) - Notes sur les oiseaux de l'Estuaire de la Loire. *Alauda*, XVI : 109-127, XVII-XVIII : 26-46, XXII : 120-136.
- GÉROUDET P. - La vie des oiseaux, 6 vol., Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- MAGAUD D'AUBUSSON (1911) - Excursions ornithologiques sur les côtes de Bretagne. *Bull. Soc. Nat. d'acclimatation*, LVIII.
- MAHÉO R. (1969) - La réserve ornithologique du golfe du Morbihan : bilan de dix années. *Courrier de la Nature*, n° 12 : 151-155.
- MAHÉO R. et CONSTANT P. (1971) - L'hivernage des Anatidés de surface en Bretagne méridionale (Golfe du Morbihan - Estuaire de la Loire) : relations entre les remises et les zones de gagnage. *L'oiseau R.F.O.* (sous presse).
- SPITZ F. (1961) - Le statut des limicoles nicheurs en France. *Oiseaux de France*, n° spécial 33.
- SPITZ F. (1963) - Le statut des laridés nicheurs en France. *Oiseaux de France*, n° 38.
- VINCE A. (1958) - Notre Brière. Imprimerie du Commerce, Nantes.
- VINCE A. (1968) - La Brière et son avenir. Guérande.